

En revanche, le fonctionnement minimal de la permanence devenait très aléatoire du fait du manque d'effectif, de disponibilité ou de motivation et des « bavures » de placement étaient inévitables ainsi qu'un accueil pas toujours assuré. Mais rien de dramatique, si ce n'est une impression fâcheuse de laisser-aller, voire d'incompétence, pour tous ceux qui viennent de l'extérieur s'adresser au Syndicat des correcteurs.

Cette situation, pas très nouvelle, mais qui allait s'aggravant, nous a conduits à maintes reprises à demander de l'aide, le dernier appel, encore plus pressant celui-là, sous forme d'un édito publié dans le numéro de décembre de *la Lettre de Cantonade*. Cet appel a été un peu entendu et quelques bonnes volontés ont posé leur candidature au comité afin de pouvoir présenter une liste avec le chiffre requis.

#### **LES ABSENTS ONT OBLIGATOIREMENT TORT**

Paradoxalement, c'est en partie ce qui m'a décidé à renoncer. Je n'ai rien à reprocher à tous ces candidats. Au contraire, la plupart me sont éminemment sympathiques. Mais je ne pense pas que l'heure soit à la constitution d'une équipe de copains. Les tâches

qui me semblent urgentes et vitales pour notre syndicat appellent des compétences particulières et surtout des pôles d'intérêt prioritairement ciblés vers la défense et l'évolution de notre métier.

Mais après tout, tel est peut-être le cas. Toutefois, je dois avouer que j'en doute un peu. L'avenir me donnera peut-être tort, et je le souhaite très sincèrement.

En clair, d'ailleurs, si je devais faire le procès de qui que ce soit, ce serait avant tout celui des absents. Contre tous ceux qui, partageant la même vision des choses, ont renoncé d'emblée et, sans m'oublier au passage, je devrais compléter ce réquisitoire en faisant une autocritique pour ne pas m'être donné les moyens de tenter de mettre concrètement en place les réformes que j'estimais indispensables.

Ce n'est pas l'heure, ce n'est plus l'heure.

#### **UN SYNDICAT DE MÉTIER AVANT TOUT**

Le regroupement d'adhérents dans le Syndicat des correcteurs n'a de sens qu'autour du métier. Ce serait d'ailleurs nous renier si nous devions renoncer à la défense d'un syndicat de métier. Nous avons en plusieurs occasions de notre histoire mis

toutes nos forces dans la bataille pour s'opposer aux tentatives répétées de nous imposer un syndicat unique. Nous aurons malheureusement encore probablement à le faire.

Et le « métier » n'a de sens que s'il est porteur d'emplois. Or, nous avons deux outils formidables : un bureau de placement et une école de formation. Ce sont deux atouts non négligeables. Il reste à leur donner un contenu adapté, à assurer leur pérennité et à les développer.

#### **LE BUREAU DE PLACEMENT : NOTRE MEILLEUR ATOUT**

Si un syndicat comme le nôtre n'a pas le souci majeur et prioritaire de la recherche et du développement de l'emploi dans la période que nous connaissons, il faut alors vite nous expliquer ce que l'on veut en faire !

L'emploi et le « profil de carrière » d'un correcteur ont profondément changé. Il convient d'adapter notre fonctionnement et notre activité à ces changements.

Jadis, il suffisait de se présenter à la permanence, de faire la preuve que l'on connaissait quelques règles de grammaire et l'on se retrouvait dans une entreprise de labeur quelques jours plus tard. Ce qui permettait de se former un tant soit peu à ce métier en attendant, plus ou moins patiemment, la voie royale qui mène à la presse quotidienne. Un « certificat de bon camarade » pouvait souvent d'ailleurs en écourter l'attente ! Je caricature à peine.

Tout cela fait désormais partie de l'histoire. Le labeur n'existe pratiquement plus. La presse est inaccessible à tous ceux qui ne figurent pas sur une liste nominative. Aucun espoir avant très longtemps d'y entrer un jour comme correcteur. Objectivement, il ne reste plus de cette période que... la notion de « bon camarade » !

Bref, auparavant, l'emploi venait à la permanence, il faut aujourd'hui que la permanence aille le chercher. Et la nature même de ces emplois a changé. Ce qui implique une diversification de compétences autour de la correction. Le secteur de la presse quotidienne étant fermé, il nous faut tisser et renforcer notre toile d'araignée dans tous les autres secteurs, qui sont, eux, porteurs d'emplois. Certes, souvent précarisés, souvent déréglementés. Mais, au risque de me répéter, il est inconcevable que, dans un pays qui possède la presse magazine la plus florissante au monde, nous n'ayons guère plus de 13 % de nos adhérents qui y travaillent. Et je pense que nous avons une vraie res-